

Compte rendu du conseil municipal du 28 mars 2013

Absentes : Rachel FRERY- Audrey MAISONHAUTE

1 APPROBATION DE LA PRECEDENTE REUNION

2 APPROBATION DU CA 2012

Le conseil municipal prend connaissance des dépenses et recettes de l'année 2012 qui s'élèvent à :

BUDGET COMMUNE

BUDGET COMMUNE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
LIBELLES	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT
A- REPORT	-120 136.95	0.00	0.00	139 833.53
B- OPERATION	-281 015.55	308 193.07	-213 711.33	225 545.33
TOTAUX A+B	-401 152.50	308 193.07	-213 711.33	365 378.86
C- RESULTATS	-92 959.43	0.00	0.00	151 667.53
D- RAR	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAUX C+D	-92 959.43	0.00	0.00	151 667.53
REPORT BP	-92 959.43	0.00	0.00	139 833.53

BUDGET ASSAINISSEMENT	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
LIBELLES	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT
A- REPORT	0.00	80 285.34	0.00	39 918.85
B- OPERATION	-1 648.93	10 427.00	-13 482.62	30 178.49
TOTAUX A+B	-1 648.93	90 712.34	-13 482.62	70 097.34
C- RESULTATS	0.00	89 063.41	0.00	56 614.72
D- RAR	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAUX C+D	0.00	89 063.41	0.00	56 614.72
REPORT BP	0.00	89 063.41	0.00	56 614.72

3 VOTE DU BUDGET 2013

Le conseil municipal prend connaissance du budget prévisionnel et accepte la proposition pour l'année 2013

Budget Commune équilibré en Recettes et Dépenses de la section de Fonctionnement : 259 791€

Recettes et Dépenses de la section Investissement : 139 661€

Budget Assainissement équilibré en Recettes et Dépenses de la section de Fonctionnement : 75 700€

Recettes et Dépenses de la section Investissement : 159 004€

4 VOTE DES TAXES 2013

Monsieur le Maire propose de maintenir le taux actuel des 4 taxes

Le CM accepte cette proposition soit :

T Habitation :12,12% T foncière bâtie :6,22% T foncière non bâtie :21,97% CFE :21,58%

5 QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le maire donne lecture du courrier de Orange pour le renouvellement du contrat du relais, d'un montant de 1500€/an, d'une durée de 12 ans.

Monsieur le Maire informe le CM d'une visite de la MAGE pour un inventaire des Zones humides.

Madame Dosson informe le CM de la création d'une commission, pour le RPI et la mise en place de la réforme scolaire. Elle comprend des professeurs des écoles, des parents d'élèves ainsi que 2 élus de chaque municipalité.

Pour le projet assainissement Monsieur le Maire et Mr Beau ont rencontrés le propriétaire du terrain.

Un relevé topographique a été effectué pour un montant de 1500€.